

## **Organisateur de l'activité**

- **Nom**  
De Saint-Cheron
- **Prénom**  
Marie
- **Adresse**  
100 avenue de Paris, 91 344 Massy
- **Raison sociale**  
SAFRAN

## **Informations pratiques**

- **Intitulé de l'activité**  
Les enjeux de l'industrie européenne de défense
- **Description de l'activité**  
L'objectif de cet événement était à la fois de susciter un débat sur l'Europe de la défense et d'affiner la compréhension des salariés de ses enjeux pour Safran.
- **Date et heure**  
25 septembre 2018 18h-19h45
- **Lieu**  
Safran Electronics & Defense, 100 avenue de Paris, 91 344 Massy
- **Nombre de participants**  
180

- **Catégories de publics présents**

Le public était composé de salariés de Safran Electronics & Defense du site de Massy, essentiellement ingénieurs de formation.

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**

- Martin Sion : Président de Safran Electronics & Defense
- Brice Lançon : Attaché Affaires Européennes Defense Espace Sécurité
- Isabelle Desjeux : Responsable Europe développement & innovation de Safran Electronics & Defense

## **Synthèse de l'activité**

- **Thèmes évoqués**

- Les opportunités et les risques de l'Europe de la défense pour les industriels français de la défense
- Le contrôle des exportations des biens militaires dans l'UE
- Les enjeux de l'autonomie stratégique européenne et de la maîtrise des technologies critiques par les industriels européens
- Le rôle des Etats et administrations nationales dans l'accompagnement des industriels dans les programmes européens
- L'évolution des investissements publics dans la défense dans les Etats membres de l'UE et dans les grandes puissances mondiales

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

- La capacité à travailler en coopération avec des acteurs européens sera un critère de sélection dans les programmes européens. C'est un défi à relever pour les industriels.
- Les acteurs français de la défense seront en compétition entre eux pour représenter la participation française au sein des consortia. Quelle place sera accordée aux équipementiers, souvent des entreprises de taille intermédiaire, face aux grands plateformes ?
- Craintes que des conditions d'exportations des équipements issus de programmes européens de défenses non négociées entre Etats membres ne bloquent les exportations.
- Les programmes de défense européens vont-ils de pair avec une préférence européenne dans l'achat d'équipements et de matériels militaires par les Etats membres ?
- Est-il garanti que les informations sensibles échangées dans le cadre des initiatives européennes de défense seront traitées par des opérateurs européens ?

- **Pistes de proposition formulées**

- 1) Accompagner l'adaptation des acteurs aux contraintes spécifiques des programmes en coopération :

Les programmes de défense européens obligent les industriels et les autorités nationales à s'adapter. Au-delà des défis technologiques, ils requièrent plus d'agilité dans la gestion des programmes et une réelle capacité à travailler en coopération avec des partenaires européens. Cette adaptation devrait être encouragée et soutenue par les autorités publiques.

2) Favoriser la consolidation des alliances entre les industriels européens :  
Les programmes de défense européens devraient permettre la construction et la consolidation d'alliances solides entre les industriels européens.

3) Garantir « l'additionnalité » des financements nationaux et européens :  
Les efforts d'investissements dans des programmes européens de défense ne doivent se substituer aux budgets de défense nationaux mais doivent être, au contraire, complémentaires.

4) Viser l'autonomie stratégique de l'Union européenne :  
L'objectif des programmes européens de défense doit être l'autonomie stratégique de l'Union européenne. En cas de défaillance des acteurs européens à apporter certaines technologies critiques, les programmes de recherche de l'UE devraient orienter en priorité les financements vers ces technologies pour faire monter en compétence les acteurs européens.

## **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Les échanges furent nombreux et variés, facilités par la disposition du lieu de l'évènement (auditorium muni de plusieurs micros-main) et les modérateurs.

Les salariés sont venus nombreux illustrant l'intérêt de la problématique européenne. La consigne consistant à laisser 50% du temps de l'évènement à la prise de parole de l'auditoire a été respectée.

De nombreuses questions ont porté sur les enjeux concrets des initiatives de défense européennes pour les industriels.